

**NON OPPOSITION A LA DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION  
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		Référence dossier :
Déposée le 03/11/2025	Affichée le 07/11/2025	N° DP 34116 25 00106
Par N°SIRET	OBJECTIF CLIMAT 90124713000023	
Demeurant à	33 Avenue Claude Debussy 92110 CLICHY	
Représenté par	Gabriel Aaron Nathanel SZWARC	
Pour	Installation de 12 panneaux photovoltaïques noirs antireflets en surimposition à la toiture orientés Sud-Ouest pour une surface de 28.32m <sup>2</sup> (Puissance de l'installation: 6 Kwc). Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction existante ou le profil du terrain. La production sera autoconsommée et le surplus revendu à l'obligation d'achat.	
Sur un terrain sis	323 Chemin du Perdigal GRABELS	Destination : Habitation
Parcelle(s)	BB0189 BB0190 BB0192 BB0194 BB0250 BB0251	



**URBANISME**  
**AFFICHAGE EFFECTUE**  
**DU 05/12/2025**  
**AU 05/02/2026**  
**NON OPPOSITION**  
**GRABELS, LE**  
**LE MAIRE,**

Le Maire,

- Vu la demande susvisée ;
- Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L421-1 et suivants et R421-1 et suivants ;
- Vu le plan local d'urbanisme intercommunal-climat de Montpellier Méditerranée Métropole ;
- Vu le Plan de Prévention des Risques d'inondation approuvé ;
- Vu le Plan de Prévention des Risques d'incendies de forêt approuvé ;
- Vu Le Schéma Directeur d'assainissement pluvial (SDAP) des services de Montpellier Méditerranée Métropole en date du 18/07/2018 notifiant la nouvelle connaissance de l'aléa inondation par ruissellement pluvial ;
- Vu le porter à connaissance de la carte départementale d'aléas incendie de forêt approuvé le 17/12/2021 ;

**A R R E T E :**

**ARTICLE UNIQUE :** Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

GRABELS, le

24 NOV. 2025

Le Maire  
René REVOL

